

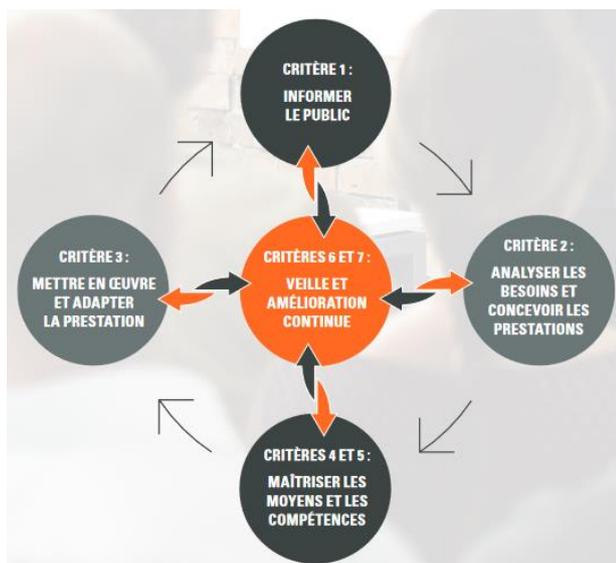
Certification de service ARDEAR CVL

Notre enjeu est d'assurer pour l'ensemble des bénéficiaires et des partenaires de la formation, rigueur, compétence, transparence et performance dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions de formation, dans un objectif d'amélioration continue.

La certification est une démarche volontaire qui garantit aux clients un niveau de qualité reconnue. Les organismes de services qui sont certifiés offrent des garanties de fiabilité et de professionnalisme dans les prestations qu'ils réalisent.

L'obtention de la certification de services QUALICERT est la reconnaissance par un organisme tiers indépendant de notre engagement à offrir à nos bénéficiaires des prestations de service de qualité, répondant à des caractéristiques définies dans un référentiel.

Le référentiel détermine 7 critères Qualité déclinés en 32 indicateurs



Ces critères de qualité permettent :

- De garantir à nos bénéficiaires et partenaires notre qualité de service et de travail afin qu'elle soit reconnue.
- De maîtriser nos process par une meilleure structuration.
- D'être plus efficace dans notre métier,
- De concevoir des outils de suivi pour fluidifier l'application des process.
- D'harmoniser les pratiques de la formation sur l'ensemble du réseau des ADEAR,
- D'adapter aussi ce référentiel aux évolutions des associations du réseau des ADEAR en réalisant des révisions régulières.
- Challenger nos équipes de formateurs.trices vers des améliorations tangibles de leur métier.

La certification qualicert prend tout son sens dans notre réseau car elle atteste que nos engagements de services rendus aux bénéficiaires sont conformes à un référentiel, validé en concertation avec les professionnels, les utilisateurs et les pouvoirs publics.